

## C'est arrivé dans le Val d'Oise : ça bouge contre la casse du Service Public d'Éducation

Le 3 mars, à Argenteuil, puis le 22 mars, à Garges, ont eu lieu des journées d'action écoles-mortes avec grève pour s'opposer à la suppression de postes par dizaines de milliers, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la fin de la formation des jeunes enseignants et la fin des ZEP. La suite logique de ces journées a été une journée école morte sur tout le Val d'Oise le mardi 3 mai. Les revendications étaient toujours les mêmes et les mobilisations se sont élargies puisque ce jour-là, des centaines de personnes (enseignants, parents, lycéens...) se sont retrouvées à Cergy devant la Préfecture. Sur toute l'agglomération de Cergy, de nombreuses écoles étaient fermées et les manifestations se sont multipliées à Cergy, Pontoise, Vauréal et Saint-Ouen l'Aumône. Le même jour, à Argenteuil, beaucoup d'écoles étaient bloquées. De plus, la mobilisation a concerné plusieurs collèges et lycées. A Garges, une manifestation a également eu lieu. Il ressort de ces mobilisations une unité intéressante à faire vivre et à développer. En particulier, les parents d'élèves sont partie prenante. La liaison premier-second degré a été développée, soutenue par une unité syndicale forte. Quelles perspectives donner à cette journée dont le bilan est positif, surtout si il y a une suite ? Il ne faut pas se satisfaire de petites négociations locales sur les moyens ni de replâtrages. La situation nécessite une véritable impulsion syndicale forte et déterminée. L'idée d'une nouvelle journée de grève n'est pas à exclure mais uniquement si elle s'inscrit dans une perspective à plus long terme. En effet, la question d'une mobilisation à la rentrée doit être posée dès à présent. Dans les conditions actuelles, nous ne pouvons décemment pas envisager de reprendre en septembre comme si de rien n'était et sans que rien ne se passe.

### Recrutement dans les établissements ECLAIR : comment ça se passe et ce qui vous attend

Si vous voulez enseigner dans ce type d'établissement, vous devrez passer un entretien d'embauche en présence, la plupart du temps, du chef d'établissement, du CPE et d'un certain nombre d'enseignants de l'établissement tout disposés à vous accueillir à bras ouverts et à vous juger de manière à s'assurer que vous rentrez bien dans le moule. On vous demandera votre pedigree, votre parcours professionnel et on testera vos positionnements sur un certain nombre de nouveautés « pédagogiques » telles que le Livret Personnel de Compétences et sa mise en place ainsi que vos dispositions et aptitudes à enseigner plusieurs matières, entre autres. En effet, à la rentrée prochaine, dans les collèges RAR et ECLAIR, un seul professeur pourra enseigner les sciences-physiques, les sciences de la vie et de la terre ainsi que la technologie par exemple, dans le cadre de l'expérimentation EIST (Enseignement Intégré des Sciences et Technologie), un vrai fourre-tout au rabais !

Après concertation et avis de cette petite équipe, le rectorat cautionnera votre embauche en s'appuyant sur la spécificité de ces postes qui pourraient tôt ou tard (et plutôt tôt

que tard) devenir la norme dans l'Éducation Nationale.

Avec ce genre de recrutement, quid de la liberté pédagogique, de la liberté de penser et d'exprimer son désaccord sur un certain nombre de pratiques au sein de l'établissement ? Et que vont être les relations de travail entre collègues dans ce petit monde de cooptation ? Si cela vous tente, bon vent et bon courage.

### SUD Education ne mangera pas de ce pain-là !



